RETIRER SON DIPLÔME

Les diplômes UVSQ

Demande de retrait de diplôme (1ère demande)

Vous devez télécharger le **formulaire de demande de délivrance de diplôme** ci-contre. Ce formulaire complété ainsi que les pièces demandées doivent être envoyés ou déposés au secrétariat pédagogique de votre formation.

Les coordonnées du secrétariat pédagogique de votre formation sont indiquées sur les **fiches de formations** de l'UVSQ sous l'onglet *"Contact"*.

Si vous désirez recevoir votre diplôme par courrier, n'oubliez pas de l'indiquer dans le formulaire de délivrance de diplôme (case à cocher "Je souhaite que mon diplôme me soit transmis aux coordonnées indiquées dans le cadre comportant mes informations personnelles").

Demande de duplicata de diplôme

Toute personne peut demander que soit établi un duplicata de son diplôme si le document original a été détruit, perdu ou volé.
Quelle que soit l'origine de la perte ou de la destruction, l'intéressé doit présenter toutes les pièces justificatives officielles permettant de vérifier la validité de la demande.
La mention « duplicata » apparaît sur le diplôme et une comptabilité des duplicatas est tenue à jour par le service.

Vous devez télécharger le formulaire de demande de délivrance de diplôme universitaire ci-contre.
Ce formulaire complété ainsi que les pièces demandées doivent être envoyés au Service Gestion des Etudes à l'adresse suivante :

UVSQ - DEFIP - SGE
55 avenue de Paris
78035 Versailles Cedex

Pièces demandées :

- Une demande écrite de votre part précisant le motif de la demande de duplicata (perte etc.)
- La copie recto/verso de sa pièce d'identité en cours de validité.
- Une enveloppe format A4 affranchie au tarif en vigueur pour un envoi en Recommandé avec Accusé de Réception (5,77 euros).
- Un Bordereau de Recommandé avec Accusé de Réception libellé à vos noms et adresse complète

Demande de retrait de diplôme par une tierce personne

Si vous souhaitez qu'une tierce personne retire votre diplôme en votre nom, ladite personne devra se présenter au secrétariat pédagogique de votre formation en possession des pièces suivantes :

- Le **formulaire de demande de retrait de diplôme universitaire téléchargeable ci-dessus,**
- L'original d'un justificatif de son identité
- La copie recto/verso de votre justificatif d'identité
- Le formulaire de demande de délivrance de diplôme - Procuration

Ces formulaires complétés ainsi que les pièces demandées doivent être déposés au secrétariat pédagogique de votre formation.

Les coordonnées du secrétariat pédagogique de votre formation sont indiquées sur les **fiches de formations** de l'UVSQ sous l'onglet *"Contact"*.

Les diplômes SACLAY

Demande de réédition de diplôme suite à une erreur

Vous devez télécharger le **formulaire de demande de correction d'erreur diplôme SACLAY** ci-contre.
Ce formulaire complété ainsi que les pièces demandées doivent être envoyés ou déposés au secrétariat pédagogique de votre formation.

Les coordonnées du secrétariat pédagogique de votre formation sont indiquées sur les **fiches de formations** de l'UVSQ sous l'onglet *"Contact"*.

Demande de duplicata de diplôme

Toute personne peut demander que soit établi un duplicata de son diplôme si le document original a été détruit, perdu ou volé.
Quelle que soit l'origine de la perte ou de la destruction, l'intéressé doit présenter toutes les pièces justificatives officielles permettant de vérifier la validité de la demande.
La mention « duplicata » apparaît sur le diplôme et une comptabilité des duplicatas est tenue à jour par le service.

Vous devez télécharger le **formulaire de demande de duplicata de diplôme SACLAY** ci-contre.
Ce formulaire complété ainsi que les pièces demandées doivent être envoyés ou déposés au secrétariat pédagogique de votre formation.

Les coordonnées du secrétariat pédagogique de votre formation sont indiquées sur les **fiches de formations** de l'UVSQ sous l'onglet *"Contact"*.